



Conseil d'établissement

École de La Ruche

SÉANCE DU 30 NOVEMBRE 2022, À 18 H 30

Procès-verbal de la réunion du conseil d'établissement de l'école de La Ruche tenue le mercredi 30 novembre 2022.

Étaient présents

Noémi Potvin, parent
Catherine Magny, parent
Valérie Lefebvre, parent
Nathalie Jean, parent
Rodica Ciobanu, parent
Caroline Basoni, parent
Annie Gonthier, enseignante
Nancy Barlow, enseignante
Suzie Brassard, enseignante
Olivier Pouliot, enseignant
Sara-Judith Labbé, éducatrice au service de garde
Mylène Laverdière, directrice
Maxime Turgeon, directeur adjoint

Étaient absents

Amélie Larochelle, responsable du service de garde
Marie-Michèle Roberge, parent

**Conseil d'établissement
École de La Ruche
Séance du mercredi 30 novembre 2022**

ORDRE DU JOUR

1. PRÉLIMINAIRES

1.1. Ouverture de la rencontre

Mme Noémi Potvin ouvre la séance du conseil d'établissement à 18 h 36. Elle souhaite la bienvenue aux membres présents.

1.2. Présences et vérification du quorum

Les présences sont prises par M. Maxime Turgeon. Le quorum est atteint.

1.3. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Mme Noémi Potvin fait la lecture de l'ordre du jour.

IL EST PROPOSÉ PAR madame Catherine Magny

APPUYÉE PAR monsieur Olivier Pouliot que l'ordre du jour soit adopté.

ADOPTÉ à l'unanimité

097-CE

R22/09/28-1

1.4. Lecture et adoption du procès-verbal du 28 septembre 2022

Mme Noémi Potvin fait une lecture en rafale du procès-verbal de la séance du 28 septembre 2022.

IL EST PROPOSÉ PAR Mme Noémi Potvin

APPUYÉE PAR Mme Suzie Brassard que le procès-verbal du 28 novembre 2022 soit adopté.

ADOPTÉ à l'unanimité

097-CE

R22/09/28-2

1.5. Suivi au procès-verbal

Mme Mylène Laverdière Bélanger mentionne qu'elle a eu des discussions avec la compagnie pour les photos scolaires concernant le fait qu'il n'y ait pas la photo de groupe, mais bien une mosaïque. Actuellement, la compagnie mentionne que ce n'est pas dans leur offre de service. Pour remédier à la situation, Mme Mylène Laverdière Bélanger proposera à l'équipe pédagogique de prendre une photo de groupe dans le cadre d'une activité scolaire à l'école. Cette photo pourra être offerte gratuitement aux parents. Mme Suzie Brassard propose de travailler en collaboration avec les 6^e année. Les 6^e année ont fait un beau travail lors de l'activité de l'Halloween.

Pour le processus de suivi pour la campagne de financement, Mme Noémi Potvin mentionne que le tableau dans Teams permettra d'assurer un suivi. Cet outil permet à chaque membre d'être au courant. Dans le but de laisser des traces au procès-verbal un suivi concernant, les campagnes de financement seront faites. Mme Mylène Laverdière Bélanger mentionne qu'il y aura un processus de vote en ligne.

1.6. Intervention du public

Aucune intervention du public. Néanmoins, Mme Noémi Potvin fait part d'une correspondance qu'elle a reçue. Un parent mentionne que son enfant est déçu puisqu'il était en sortie scolaire le jour de l'Halloween. Ainsi, l'élève n'aurait pas participé aux différentes activités organisées à l'école. Mme Suzie Brassard explique que la sortie planifiée est en lien avec la thématique de l'Halloween. C'est une activité unique. Mme Annie Gonthier soutient Mme Suzie Brassard en mentionnant que les élèves qui ont été en sortie ont été plus chanceux que les autres, car ils ont fêté cinq périodes plutôt que deux. Également, les élèves en sortie scolaire ont pu profiter des activités quand ils sont revenus plus tôt à l'école avec le transport scolaire.

2. CONSULTATIONS — DÉCISIONS

2.1. Suivi budgétaire École et SDG 2022-2023

Mme Mylène Laverdière Bélanger présente le budget à l'aide des différents fonds. Durant sa présentation, Mme Mylène Laverdière Bélanger donne des exemples des sommes investies au sein de l'école de la Ruche et Dominique-Savio. Le choix et les projets sont sélectionnés en raison des priorités pour le bien-être et la réussite éducative des élèves.

En raison de l'absence de Mme Amélie Larochelle, Mme Mylène explique le suivi budgétaire du service de garde. Les fonds sont déficitaires en raison de la situation pandémique. Mme Mylène mentionne tout de même que le budget est géré comme une année régulière. Il n'y a pas d'idée pour réduire les dépenses.

Il reste 3 postes vacants au service de garde.

IL EST PROPOSÉ PAR Mme Caroline Basoni

APPUYÉE PAR Mme Valérie Lefebvre que le budget de l'école et du service de garde soit adopté.

ADOPTÉ à l'unanimité

097-CE

R22/09/28-2

2.2. Budget de fonctionnement du CÉ

Mme Mylène Laverdière Bélanger mentionne que le budget de fonctionnement du conseil d'établissement pour l'année scolaire 2022-2023 est de 905 \$. Par la suite, Mme Mylène Laverdière Bélanger nomme les contraintes d'utilisation de cette somme.

IL EST PROPOSÉ PAR Mme Nathalie Jean

APPUYÉE PAR Mme Rodica Ciobanu que le budget du conseil d'établissement soit adopté.

2.3. Conférence aux parents

Mme Mylène Laverdière Bélanger invite les membres du conseil d'établissement à présenter leurs besoins. Mme Caroline Basoni aimerait une conférence concernant l'utilisation des écrans.

M. Maxime Turgeon explique ses recherches dans le but de trouver un conférencier. Les thèmes explorés sont les suivants : l'utilisation des objets technologiques, la gestion des sentiments et des émotions, l'ergothérapie et la lecture. Mme Mylène Laverdière Bélanger mentionne qu'il serait pertinent de cibler une activité en lien avec le projet éducatif de l'école.

M. Maxime Turgeon poursuit les démarches. Un courriel sera envoyé dans le but de faire la sélection de l'activité.

2.4. Autorisation du CÉ par voie électronique

Dans le but de rendre le processus plus efficace, des autorisations seront envoyées par voie électronique.

2.5. Journée de tempête SDG

Mme Mylène Laverdière Bélanger explique qu'il y aura une éducatrice en service de garde qui se rendra à l'école lors d'une journée de tempête dans le but d'éviter qu'un enfant se retrouve seul si le parent n'a pas vu l'information le matin et que l'école est fermée.

2.6. Semaine de relâche 2023

Mme Mylène Laverdière Bélanger mentionne que le service de garde, lors de la semaine de relâche, s'autofinance. Pour avoir une offre de service, plusieurs écoles du réseau vont se regrouper. Ici, l'école de la Ruche, Dominique-Savio et l'école du Tournesol seront ensemble.

- Lundi : Tournesol — Fluo comme les années 80 (25 \$/journée)
- Mardi : Tournesol — *Candyland* (25 \$/journée)
- Mercredi : Sortie cinéma et activité scientifique (25 \$/journée)
- Jeudi : Ruche – Journée camping (25 \$/journée)
- Vendredi : Ruche — Aujourd'hui, c'est oui ! (25 \$/journée)

IL EST PROPOSÉ PAR Mme Catherine Magny

APPUYÉE PAR Mme Suzie Brassard que les activités de la semaine de relâche au service de garde soient adoptées.

3. INFORMATIONS

3.1. Campagne de financement (suivi)

Sport Contact : Mme Catherine Magny indique qu'il y a l'ajout de vêtements de fille dans la boutique en ligne. Lors de l'année scolaire 2022-2023, une mise à jour de la boutique sera réalisée. Le personnel

enseignant est invité à *mousser* et à faire la promotion des articles pour créer un sentiment d'appartenance à l'école. Dans l'info-parents du mois de décembre, un mémo sera fait (bas de Noël).

Ola Bambou : Discussion lors de la prochaine rencontre du conseil d'établissement.

Épicerie : Discussion lors de la prochaine rencontre du conseil d'établissement.

Fromagerie : L'école doit s'occuper du formulaire papier de chaque enfant et de l'argent. La récupération du fromage se fait directement à la fromagerie.

Normandin : Un suivi sera fait le 1^{er} décembre avec le propriétaire afin d'avoir des coupons. Ce dernier semble favorable au projet pour le réaliser avant le temps des fêtes. La vente des coupons pourrait se dérouler le 15 décembre 2022 en soirée.

Caramel FAA : Mme Mylène Laverdière Bélanger fera un suivi prochainement avec la compagnie. Il est à mentionner que les transactions se font en ligne.

Afin de sélectionner les campagnes de financement, un vote électronique est à prévoir.

4. Rapports

4.1. Rapport du président(e)

Mme Noémi Potvin remercie l'ensemble des membres présents. Elle mentionne qu'il n'y a aucun rapport spécifique pour cette séance.

4.2. Rapport du trésorier(e)

Une somme d'argent a été dépensée ce soir dans le but d'accueillir les membres.

4.3. Rapport de la direction

Mme Mylène Laverdière Bélanger mentionne que la première étape est terminée. Les parents ont reçu le bulletin récemment. Les rencontres de parents ont lieu, idéalement, en présentiel. C'est ce que l'équipe pédagogique souhaite, mais elle offre tout de même l'alternative de faire des rencontres en vidéoconférence au besoin. Par la suite, Mme Mylène Laverdière Bélanger mentionne organiser, à l'aide du conseil étudiant, un calendrier de l'avent. Ensuite, Mme Mylène Laverdière Bélanger invite tous les parents de l'école à être respectueux lorsqu'ils utilisent les réseaux sociaux. Ce message s'inscrit à la suite de l'envoi d'un courriel du CSSDN destiné aux parents. Au besoin, les parents du conseil d'établissement sont invités à relayer le parent mécontent à la direction.

M. Olivier Pouliot présente le lancement du *Club de marche* de l'école de la Ruche.

4.4. Rapport du service de garde

Mme Sara-Judith Labbé mentionne qu'il y aura une activité de Noël le 19 décembre 2022. Les enfants auront l'occasion de se promener dans différents locaux. Il y aura aussi une boutique de Noël. La récupération de matériel est mise de l'avant pour cette activité. L'argent amassé servira pour l'embellissement de la cour de récréation ainsi que l'embellissement de l'entrée du service de garde.

4.5. Rapport du représentant(e) au comité de parents

La rencontre du comité de parents a eu lieu de 21 novembre 2022. Les thèmes discutés sont les suivants : EHDAA, mandat du comité de parent, formation continue des enseignants pour le développement des compétences numériques (les parents ont mentionné avoir un besoin de formation à l'aide de vidéo afin de travailler en partenariat avec l'école) et des nouvelles diverses de quelques écoles (journée d'accueil, cour extérieure, page Facebook, enseignement à l'extérieur).

Pour la prochaine rencontre, le bon coup de l'école de la Ruche sera l'aménagement d'une piste de ski de fond ou le bar à yogourt par le comité étudiant.

5. AUTRES POINTS

5.1. Date de la prochaine rencontre mardi 31 janvier 2023

La prochaine séance du conseil d'établissement sera le mardi 31 janvier 2023.

6. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉ

6.1. Heure de la levée de l'assemblée

L'ordre du jour étant épuisé, **IL EST PROPOSÉ PAR MME**

APPUYÉE PAR MME

QUE la séance soit levée à 21 h 1

Noémi Potvin
Présidente

Mylène Laverdière
Directrice